

Communiqué de presse

Évolution des assurances maladie complémentaires

Baisse de la demande pour le modèle Flex

La demande de complémentaires hospitalisation a fortement reculé au cours des douze derniers mois. Tels sont les résultats d'une analyse des demandes d'offres réalisées sur comparis.ch. Celles qui portent sur des complémentaires hospitalisation du modèle Flex ont chuté de 37,9 %. L'assurance hospitalisation « division commune Suisse entière » a enregistré une baisse de 32,9 %, la « division privée » de 30,7 %, et la « division semi-privée » de 21 %. « Les complémentaires hospitalisation traditionnelles et onéreuses n'ont pas d'avenir. La demande se porte sur des produits bon marché qui offrent également des prestations supplémentaires lors d'opérations réalisées en ambulatoire », observe Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Zurich, le 18 juillet 2023 – En Suisse, l'assurance de base obligatoire offre une bonne prise en charge des soins médicaux de base dans tout le pays. Elle peut être complétée par des assurances complémentaires, facultatives. L'analyse de plus de 1 019 000 demandes d'offres faites au cours des cinq dernières années sur le comparateur en ligne comparis.ch montre une forte augmentation de la demande d'assurances orthodontie et une baisse de la demande d'assurances hospitalisation couvrant les soins stationnaires. Plus spécifiquement, les douze derniers mois témoignent d'une diminution massive de la demande de complémentaires hospitalisation Flex.

Forte baisse de la demande pour le modèle Flex

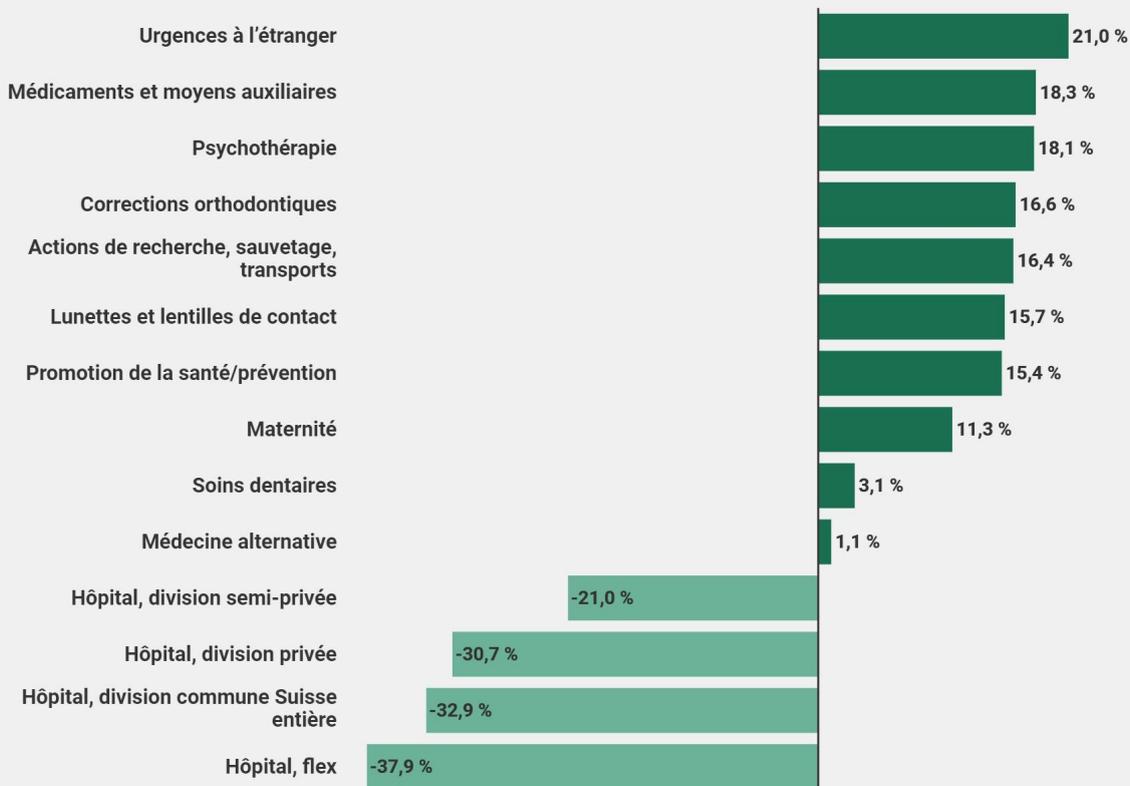
Entre 2022 et 2023, c'est le modèle Flex qui a enregistré la plus forte évolution en ce qui concerne la demande d'assurances complémentaires. Comparis a enregistré 37,9 % moins de demandes d'offres pour ce modèle qu'en 2022. Au total, le modèle Flex représente actuellement 2,3 % de toutes les demandes d'offres d'assurance complémentaire effectuées sur comparis.ch.

Les autres complémentaires hospitalisation ont elles aussi souffert d'un effondrement de la demande. Les demandes d'offres pour l'assurance hospitalisation « division commune Suisse entière » ont reculé de 32,9 %, celles pour la complémentaire « division privée » de 30,7 % et celles pour la complémentaire « division semi-privée » de 21 %. En revanche, la demande a progressé pour toutes les assurances complémentaires hors hospitalisation.

« Les complémentaires hospitalisation traditionnelles et onéreuses n'ont pas d'avenir. La demande se porte sur des produits bon marché qui offrent également des prestations supplémentaires lors d'opérations réalisées en ambulatoire », commente Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Demandes d'offres Comparis : assurances complémentaires

Évolution du volume de 2021-2022 à 2022-2023



Source : comparaison des périodes annuelles du 1er juin au 31 mai sur comparis.ch

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

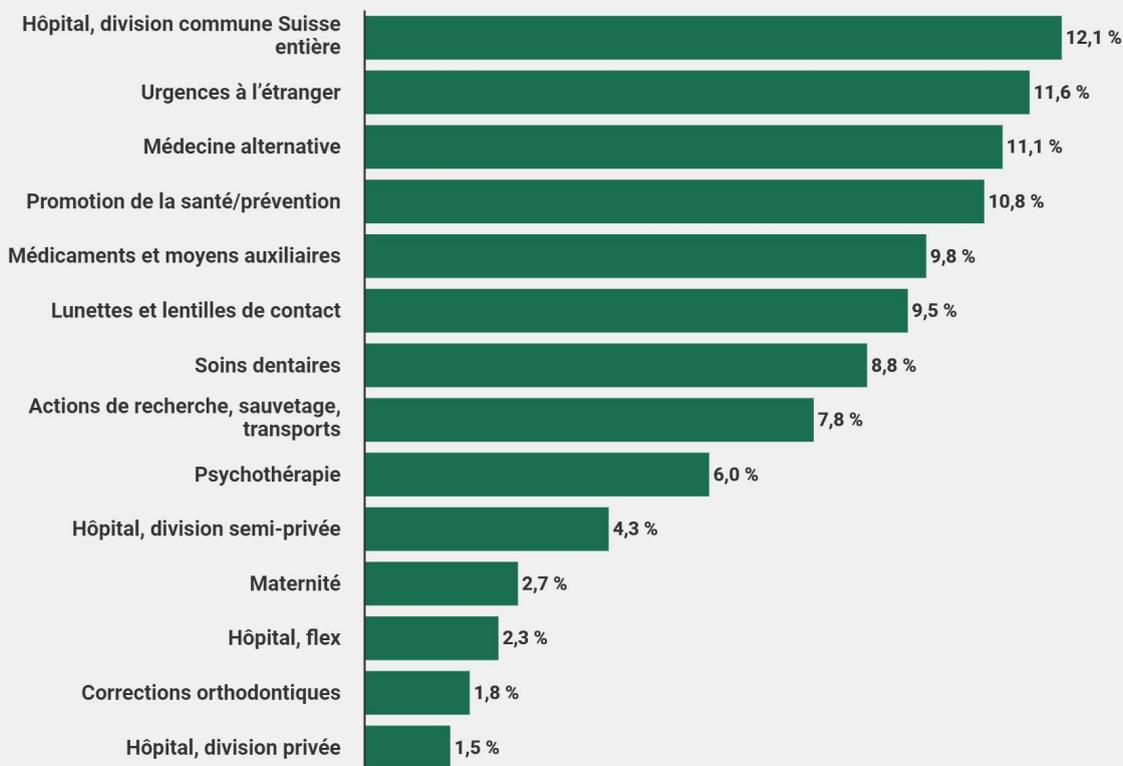
La division commune Suisse entière enregistre le plus grand nombre de demandes

Malgré un recul important, c'est l'assurance hospitalisation « division commune Suisse entière » qui, avec une part de 12,1 % des demandes d'offres dans le domaine des assurances complémentaires, se classe en tête des requêtes des douze derniers mois. Les urgences à l'étranger, qui représentent 11,6 % des offres d'assurance complémentaire, se placent en deuxième position. La médecine alternative, qui compte pour 11,1 % des demandes, complète le podium.

« Nombreuses sont les personnes assurées qui ne veulent toujours pas avoir à discuter avec le médecin cantonal pour savoir qui paiera le surcoût si elles se font soigner sans nécessité médicale dans la division commune d'un hôpital extracantonal plus cher », explique l'expert Comparis.

Demands d'offres Comparis : assurances complémentaires

Part des différentes assurances complémentaires dans le volume total de 2022-2023



Source : comparaison des périodes annuelles du 1er juin au 31 mai sur comparis.ch

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Frais de sauvetage et de transport de malades

Force est de constater, comme les années précédentes, qu'en matière de frais de sauvetage et de transport de malades, la couverture des personnes assurées est toujours insuffisante. L'assurance de base ne prend en charge que la moitié des dépenses de sauvetage en Suisse, à concurrence de 5000 francs par année civile. Et il faut bien savoir que même les personnes assurées contre les accidents par l'intermédiaire de leur employeur en sont pour leurs frais en cas par exemple de crise cardiaque lors d'une randonnée. En effet, il ne s'agit pas d'un accident. Or, un transport en hélicoptère coûte à lui seul aux alentours de 3500 francs en moyenne, montant sur lequel l'assurance de base ne paye que 1750 francs. Même chose pour le transport de malades : seule la moitié des coûts est prise en charge, et ce à concurrence de 500 francs.

Autrement dit, les personnes couvertes uniquement par l'assurance de base doivent payer ces lourds frais de leur poche en cas d'urgence. Et pourtant, seulement 7,8 % des demandes d'offres effectuées au cours des douze derniers mois concernaient les opérations de recherche et de sauvetage et les frais de transport (contre 6,7 % sur la même période un an auparavant).

On remarque également des différences régionales : en Suisse alémanique, la part des demandes d'offres pour la couverture des frais de sauvetage et de transport s'élevait à 8,2 % du total (8,0 % au Tessin). Une proportion qui n'atteignait que 6,3 % en Suisse romande.

Évolution majeure dans le temps pour les soins d'orthodontie

Depuis le lancement du comparatif d'assurances complémentaires sur comparis.ch en 2018, c'est l'importance des soins d'orthodontie qui a connu la plus grande évolution. Les demandes d'offres pour la couverture de ces soins ont augmenté de 67,9 % par rapport à 2018. Aujourd'hui, leur volume s'élève à un peu plus de 1,8 % de l'ensemble des demandes.

Vient ensuite l'augmentation de la demande pour la psychothérapie, avec une hausse de 57,9 % depuis 2018-19. En 2022-23, les demandes d'offres pour les complémentaires en psychothérapie représentent 6 % du total.

Cette augmentation est étonnante. Car depuis juillet 2022, la psychothérapie pratiquée par des psychologues est couverte par l'assurance de base, au même titre que la psychothérapie pratiquée par des psychiatres, constate F. Schneuwly.

« La forte demande d'assurances complémentaires pour soins ambulatoires avec une couverture pour la psychothérapie montre que beaucoup de gens en veulent plus, même avec une bonne couverture de l'assurance de base. Compte tenu des longs délais d'attente, les personnes assurées espèrent peut-être un accès plus rapide à la psychothérapie en disposant d'une assurance complémentaire correspondante », estime F. Schneuwly.

Dans le domaine des assurances complémentaires, les assurances hospitalisation ne représentent qu'une petite part des demandes, et ce parce qu'elles sont liées à des directives strictes en matière d'admission et qu'elles sont par ailleurs onéreuses. Comparis observe une tendance à la baisse au fil des ans.

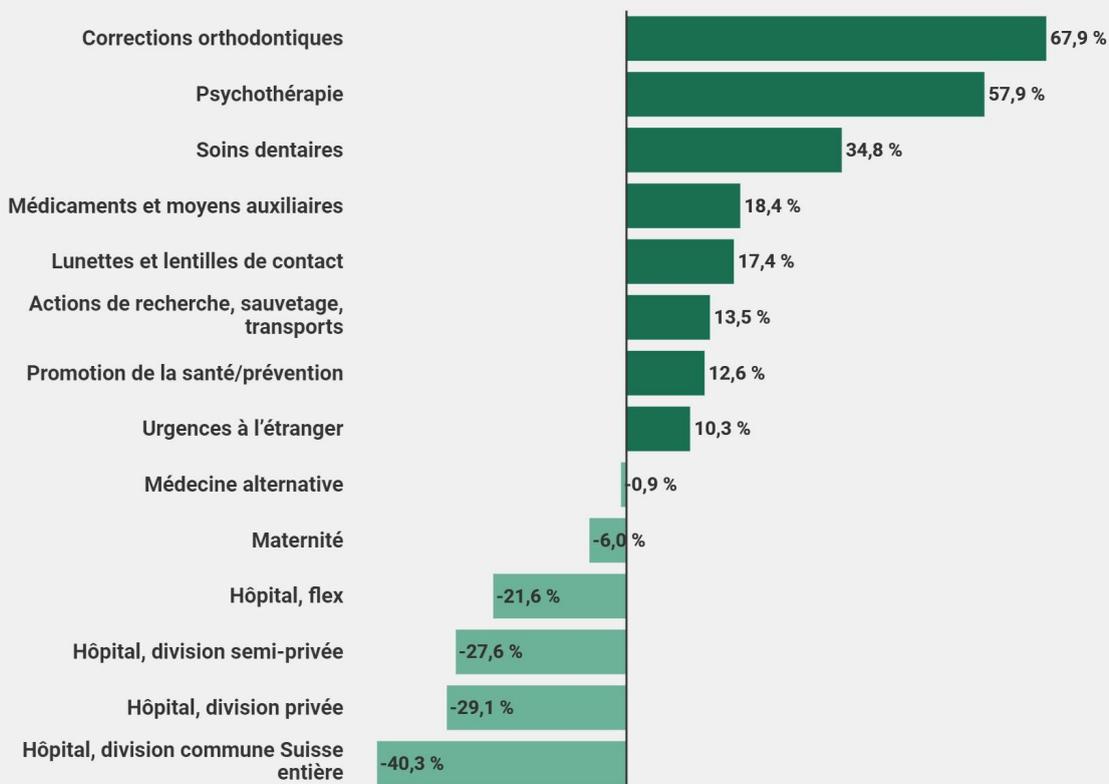
Entre 2018 et 2023, les assurances pour soins stationnaires (division privée, division semi-privée, modèle Flex) ont diminué de 26,3 %. Réunies, ces trois assurances représentent actuellement 8,1 % des demandes d'offres sollicitées sur comparis.ch.

« Comme les personnes assurées ne peuvent quasiment plus se tourner vers la concurrence à partir de 50 ans, elles n'ont plus de pouvoir de marché, ce qui génère de l'inertie du côté des assureurs. Une certaine souplesse dans l'affiliation dynamiserait le marché et, contrairement aux interventions nuisibles de la Finma sur le marché, inciterait à l'innovation », explique F. Schneuwly.

Demands d'offres Comparis : assurances complémentaires



Évolution du volume de 2018-2019 à 2022-2023



Source : comparaison des périodes annuelles du 1er juin au 31 mai sur comparis.ch

comparis.ch

[Vers le graphique \(code d'intégration en annexe\)](#)

Méthode

Comparis a analysé plus de 1 019 000 demandes d'offres d'assurance complémentaire effectuées sur le comparateur comparis.ch au cours des cinq dernières années. Ont été comparées les périodes du 1er juin au 31 mai.

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie Comparis
Téléphone : +41 79 600 19 12
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Annexe

Codes d'intégration des graphiques

« Demandes d'offres d'assurance complémentaire sur Comparis – 2018-19 »

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/14462146/embed' title='Interactive or visual content'  
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'  
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups  
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

« Demandes d'offres d'assurance complémentaire sur Comparis – dernière période »

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/14462275/embed' title='Interactive or visual content'  
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'  
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups  
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

« Demandes d'offres d'assurance complémentaire sur Comparis – volume total »

```
<iframe src='https://flo.uri.sh/visualisation/14462379/embed' title='Interactive or visual content'  
class='flourish-embed-iframe' frameborder='0' scrolling='no' style='width:100%;height:600px;'  
sandbox='allow-same-origin allow-forms allow-scripts allow-downloads allow-popups  
allow-popups-to-escape-sandbox allow-top-navigation-by-user-activation'></iframe>
```

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.